

**PROGRAMME PLURIANNUEL D'INTERVENTION 2015-2019
POLITIQUE DE TRAITEMENT DES FRICHES ET DES SITES ET SOLS POLLUES**

CONVENTION D'ETUDE

**Sierck-les-Bains – Ancien hôpital – Requalification – E
P09RU70M012**

Le Bureau de l'Etablissement Public Foncier de Lorraine, agissant en vertu des délégations accordées le 23 juin 2015 par le Conseil d'Administration (délibération N° 15/015 portant adoption du Règlement Intérieur),

Vu le décret N° 73-250 du 7 mars 1973 modifié, portant création de l'Etablissement,

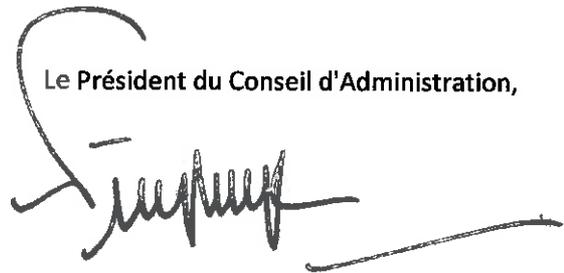
Vu le programme pluriannuel d'intervention 2015-2019 approuvé le 4 mars 2015,

Vu la sollicitation de la commune de Sierck-les-Bains pour une intervention de l'établissement dans le cadre de la requalification de l'ancien hôpital situé sur son territoire communal afin de créer des logements,

Sur proposition du Président,

- approuve l'engagement d'une étude technique préalable à la déconstruction du bâti du site susvisé ; le montant prévisionnel de l'opération est de 60 000 € TTC pris en charge à 80% par l'EPFL et 20% par la commune de Sierck-les-Bains,
- laisse le soin au Directeur Général de signer avec la commune de Sierck-les-Bains la convention d'étude annexée à la présente délibération, et de procéder, en tant que de besoin, à des adaptations mineures d'ordre rédactionnel.

Le Président du Conseil d'Administration,



Julien FREYBURGER

